

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Concours externe pour le recrutement de contrôleurs des transports terrestres

session 2012

Épreuve n°2

**QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES (QCM) ET QUESTIONS APPELANT DES
REponses OUVERTES COURTES (QROC)**

Durée : 2 heures – coefficient 3

**RAPPEL : Aucune signature ou signe distinctif ne doivent
apparaître dans votre composition sous peine d'exclusion du
concours**

Aucun document, ni matériel électronique ne sont autorisés

Ce dossier comporte **22** pages y compris celle-ci.

ATTENTION !

Lisez attentivement les instructions qui suivent avant de commencer l'épreuve

Aucun document, ni matériel électronique ne sont autorisés

I – Composition du sujet

Le présent sujet comprend trois épreuves. Les candidats doivent uniquement traiter deux des trois épreuves :

- 1) **l' épreuve obligatoire**, intitulée « géographie politique, économique et physique de la France et des états membres des communautés européennes »;
- 2) **une des deux épreuves au choix des candidats** :
 - soit l'épreuve « Organisation administrative et judiciaire de la France et les institutions européennes »
 - soit l'épreuve « Règlementation applicable aux transports de marchandises et de voyageurs »

Pour que leur copie soit valable et puisse être notée, les candidats devront impérativement traiter l'épreuve obligatoire ainsi qu'une seule des deux épreuves au choix citées ci-dessus. Si les deux épreuves au choix sont traitées, même partiellement, la copie du candidat sera notée 0.

II – Composition des épreuves

Chaque épreuve comprend des QCM (questions à choix multiples) et des QROC (questions appelant des réponses ouvertes courtes).

- Chaque QCM ne propose qu'une seule réponse exacte.

Vous devez cocher d'une croix dans la case la réponse que vous considérez comme exacte parmi les trois ou quatre réponses proposées.

Le fait de cocher plusieurs cases par question entraîne la nullité de la réponse même si la réponse exacte apparaît parmi les cases cochées. Toutefois, si après avoir coché une case, vous souhaitez annuler votre réponse, biffez très nettement la case cochée et indiquez « annulé » dans la marge et cochez la case qui vous semble correcte.

- Les réponses aux QROC doivent être écrites lisiblement.

Toute absence de réponse à une question de l'épreuve obligatoire ou de l'épreuve au choix retenue par un candidat sera considérée comme une réponse erronée.

RAPPEL IMPORTANT :

Les réponses sont inscrites exclusivement sur ce document qui doit être rendu en fin d'épreuve en totalité et non dégrafé.

Il est recommandé aux candidats de n'y porter aucun signe distinctif.

Les candidats doivent indiquer leur numéro d'identification dans le cadre réservé à cet effet de la première page de chacune des épreuves composant le sujet.

ÉPREUVE OBLIGATOIRE
GÉOGRAPHIE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE DE LA FRANCE ET DES
ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

INSCRIVEZ VOTRE numéro d'identification :
complétez cette feuille qui est à remettre à l'intérieur de la copie sans signe distinctif

QCM N° 1 : Avec les élargissements de 2004 et 2007 l'Union européenne compte 27 membres. Les deux derniers pays entrants sont :

Chypre et Malte	
La Roumanie et la Bulgarie	
La Roumanie et la Slovaquie	

QCM N° 2 : Quelle île française a fait son entrée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ?

La Martinique	
La Guadeloupe	
La Réunion	
La Nouvelle-Calédonie	

QCM N° 3 : Dans quel département se trouve le viaduc de Millau ?

Le Gard	
Le Tarn	
L'Aveyron	
Le Tarn et Garonne	

QCM N° 4 : La Suède a pour capitale :

Oslo	
Narvik	
Stockholm	
Copenhague	

QCM N° 5 : Quelle est la devise de l'Union européenne ?

Pour une union d'États et de citoyens	
L'union fait la force	
Unie dans la diversité	
L'Union pour des solidarités concrètes	

QCM N° 6 : De quel département Basse-Terre est-elle le chef lieu ?

Martinique	
Guyane	
Guadeloupe	
La Réunion	

QCM N° 7 : Quelle est en volume (tonnes) la production agricole française la plus exportée ?

Les fruits	
Les fleurs	
La viande	
Les céréales	

QCM N° 8 : Quelle ville française sera capitale de la culture européenne en 2013 ?

Nantes	
Marseille	
Toulouse	
Lyon	

QCM N° 9 : Depuis quand l'euro a-t-il été mis en circulation en France ?

1999	
2000	
2001	
2002	

QCM N° 10 : Au 1^{er} janvier 2011, quel pays de l'UE a adopté l'Euro ?

La Lituanie	
La Lettonie	
L'Estonie	
La Pologne	

QCM N° 11 : Le principal poste de dépenses du budget de l'Europe est celui :

Des aides de pré adhésion	
Des fonds structurels	
Du fonctionnement des institutions européennes	
De l'agriculture	

QCM N° 12 : Quel organisme public français étudie la démographie ?

L'APEC	
L'IFOP	
L'INED	
L'ANPE	

QCM N° 13 : Quel est l'État qui n'a pas de frontière commune avec la France ?

Italie	
Allemagne	
Belgique	
Pays-Bas	

QROC N° 1 : Quels sont les critères de convergence définis pour permettre à un État membre de rejoindre la zone euro ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 2 : Qu'est-ce que le pacte de stabilité et de croissance ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 3 : Quelles sont les missions de l'Eurogroupe ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 4 : Qu'est-ce que le CAC 40 ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 5 : Les objectifs de la politique agricole commune

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**QROC N° 6 : Donnez la définition des sigles suivants dans le domaine économique.
Définir leur rôle succinctement
TVA - PIB - TIPP**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 7 : Qu'est ce que l'ADEME, quelles sont ses missions ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉPREUVES AU CHOIX DES CANDIDATS

RAPPEL :

ATTENTION VOUS DEVEZ RÉPONDRE À UNE SEULE DE CES DEUX ÉPREUVES :

**ORGANISATION CONSTITUTIONNELLE ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE DE LA
FRANCE ET LES INSTITUTIONS EUROPÉENES**

**QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES (QCM) ET QUESTIONS APPELANT DES
RÉPONSES OUVERTES COURTES (QROC)**

page 11

ou

**RÉGLEMENTATION APPLICABLE AUX TRANSPORTS DE MARCHANDISES ET DE
VOYAGEURS**

**QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES (QCM) ET QUESTIONS APPELANT DES
RÉPONSES OUVERTES COURTES (QROC)**

page 17

ÉPREUVE AU CHOIX DES CANDIDATS
ORGANISATION CONSTITUTIONNELLE ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE DE LA
FRANCE ET LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

INSCRIVEZ VOTRE numéro d'identification :
complétez cette feuille qui est à remettre à l'intérieur de la copie sans signe distinctif

QCM N° 1 : Les conflits de compétence entre les juridictions administratives et judiciaires sont tranchés par :

Le Conseil d'État	
Le Conseil supérieur de la magistrature	
Le Tribunal des conflits	
Le Conseil constitutionnel	

QCM N° 2 : Un arrêt est une décision de justice rendue par :

Un tribunal administratif	
Un tribunal de commerce	
Une cour d'appel	
Tout type de tribunal	

QCM N° 3 : Les lois qui viennent compléter la Constitution sont des lois :

Organiques	
Cadres	
De règlement	
De programmation	

QCM N° 4 : A quelle fonction a été nommé Herman Van ROMPUY le 19 novembre 2009 ?

Président de la Commission européenne	
Président du Conseil européen	
Président de la Cour des comptes européenne	
Président du Parlement européen	

QCM N° 5 : La Cour des comptes est présidée par :

Le ministre de la justice	
Le ministre des finances	
Le Premier Président	
Le Premier ministre	

QCM N° 6 : Quel acte juridique de portée générale est directement applicable dans tout état membre et fixe à la fois l'objectif et les moyens pour l'atteindre ?

Une décision	
Une directive	
Un règlement	

QCM N° 7 : Quand le traité de Lisbonne est-il entré en vigueur ?

13 décembre 2007	
01 décembre 2009	
01 janvier 2010	
01 février 2010	

QCM N° 8 : Quel organe institutionnel est compétent pour établir la liste des candidats à l'élection présidentielle ?

Le Conseil d'Etat	
Le Sénat	
Le Conseil constitutionnel	
Le Parlement	

QROC N° 1 : Quelles sont les principales juridictions civiles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 2 : Quelles institutions incarnent le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire au sein de l'UE ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 3 : Quelles sont les attributions des chambres régionales des comptes ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 4 : Quels sont les différents types de référendums ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 5 : Que recouvre la notion de délégation de service public ? Citez au moins 2 exemples

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 6 : Quel est le rôle du conseil municipal ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 7 : Définissez le principe de subsidiarité en droit de l'Union européenne

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉPREUVE AU CHOIX DES CANDIDATS
ORGANISATION APPLICABLE AUX TRANSPORTS DE MARCHANDISES
ET DE VOYAGEURS

INSCRIVEZ VOTRE numéro d'identification :
complétez cette feuille qui est à remettre à l'intérieur de la copie sans signe distinctif

QCM N° 1 : La formation initiale minimale obligatoire (FIMO) est une formation :

Non renouvelable et acquise une fois pour toutes	
Renouvelable tous les 3 ans	
Renouvelable tous les 5 ans	
Non renouvelable en cas de suspension ou de retrait du permis de conduire	

QCM N° 2 : Dans une période de 24 heures, le repos journalier d'un conducteur peut être fractionné à une condition :

De s'arrêter au moins 11 heures	
De le fractionner en 4 périodes maximum	
Qu'après 10 heures de conduite, il s'arrête 8 heures consécutives	
Que le repos journalier soit au moins de 12 heures	

QCM N° 3 : Le paquet routier a été adopté au Parlement européen en :

2007	
2008	
2009	
2010	

QCM N° 4 : Sauf dérogation, les restrictions de circulation applicables du samedi 22 heures au dimanche 22 heures concernent les véhicules de transport routier de marchandises dont le poids total autorisé en charge (PTAC) excède :

3,5 tonnes	
6 tonnes	
7,5 tonnes	
12 tonnes	

QCM N° 5 : La commission régionale des sanctions administratives peut proposer au préfet de retirer des copies conformes de licence communautaire :

Uniquement à titre provisoire	
Uniquement à titre définitif	
A titre provisoire ou définitif, en totalité ou en partie	
N'a pas ce pouvoir	

QCM N° 6 : Les autocars neufs mis en circulation et destinés au transport en commun d'enfants doivent être équipés d'un éthylotest anti-démarrage depuis le :

01 janvier 2010	
01 septembre 2010	
01 janvier 2011	
01 septembre 2011	

QCM N° 7 : L'inscription au registre des transporteurs de marchandises et des loueurs de véhicules industriels pour exploiter des véhicules dont le poids maximal autorisé (PMA) n'excède pas 6 tonnes, donne lieu à la délivrance :

D'une licence communautaire délivrée par le préfet de région	
D'une carte verte délivrée par le préfet de département	
D'une autorisation délivrée par le ministère chargé des transports	
D'une licence intérieure délivrée par le préfet de région	

QCM N° 8 : Sur un véhicule transportant des matières dangereuses, les chiffres figurant dans la partie supérieure d'un panneau orange entièrement codifié indiquent :

La classe de la matière	
Le groupe d'emballage de la matière	
Le numéro d'identification du danger	
Le numéro ONU de la matière	

QCM N° 9 : Le conducteur d'un véhicule, soumis à la réglementation sociale européenne sur les temps de conduite et de repos, doit être en mesure de présenter, en cas de contrôle sur route, les données d'activités journalières :

De la journée en cours et des 28 jours précédents	
De la semaine en cours et du dernier jour de la semaine précédente	
De la journée en cours	
De la journée en cours et des 15 jours ouvrables précédant ladite semaine	

QCM N° 10 : Sur autoroute, quel est la vitesse maximale autorisée des véhicules de transport de marchandises d'un PTAC compris entre 3,5 et 12 tonnes :

80 km/h	
90 km/h	
100 km/h	
110 km/h	

QCM N° 11 : En transport de marchandises dangereuses, à quelle classe de danger correspond la classe 7:

Matière inflammable	
Matières toxiques	
Matières radioactives	
Matières corrosives	

QCM N° 12 : Concernant le transport de personnes, laquelle des activités suivantes exige la condition de capacité professionnelle :

L'exploitation d'une régie avec plus de deux véhicules	
Le transport de personnes par une entreprise ne possédant qu'un seul véhicule, utilisé en activité accessoire	
Le transport de son personnel par une commune pour ses besoins normaux de fonctionnement	
Le transport de personnes à l'aide d'un petit train routier limité à 30 km/h	

QCM N° 13 : Les véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris, affectés au transport public de personnes :

Sont soumis aux mêmes contrôles techniques que les voitures particulières	
Sont soumis aux mêmes visites techniques que les véhicules de 10 places et plus	
Sont soumis à une visite technique annuelle	
Ne sont soumis à aucune visite	

QROC N° 1 : Définissez la notion de cabotage, et citez les conditions d'exécution des opérations de cabotage dans le domaine du transport des marchandises.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 2 : Dans le domaine du transport de matières dangereuses, quelle est la mission et quelles sont les tâches du conseiller à la sécurité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 3 : Quels sont les objectifs de la réglementation concernant la surcharge des véhicules ? Quelles sont les différentes méthodes de pesée ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 4 : Quels sont les différents types de carte qui peuvent être insérés dans l'appareil de contrôle numérique ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QROC N° 5 : Qu'est-ce qu'une immobilisation de véhicule, à quoi est-elle destinée ?
Citez au moins deux exemples dans lesquels on peut y recourir.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....